

Questions orales

Compte tenu de ce rapport, le ministre est-il disposé à mener immédiatement une enquête afin de déterminer la cause et l'étendue du problème et de proposer des correctifs pour éviter l'épuisement professionnel des militaires?

• (1435)

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, je trouve étrange que le député me demande de mener une enquête sur la foi d'une simple note de service.

Le député a fait partie du comité mixte de la Chambre et du Sénat qui a examiné tous les aspects et les opérations des Forces canadiennes. Il a signé un rapport qui concluait que le commandement des forces armées était en fait remarquable.

Voici maintenant que, s'inspirant d'une note de service découlant peut-être de la situation très émotionnelle qui a entouré la dissolution du Régiment aéroporté canadien, il croit exactement le contraire qu'il y a moins de trois mois. Ce n'est pas logique.

* * *

[Français]

LE IRVING WHALE

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Environnement. En décembre 1993, un document interne du ministère de l'Environnement, remis à la ministre, mettait en doute très sérieusement la qualité et les conclusions d'une étude sur laquelle la ministre s'est appuyée pour prendre sa décision de renflouer le *Irving Whale*.

La ministre de l'Environnement a-t-elle pris connaissance de ce document et peut-elle nous expliquer pourquoi elle a retenu la solution la plus risquée et la plus controversée qui consiste à renflouer le *Irving Whale* et ce, malgré l'avis de ses fonctionnaires?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, la seule controverse provient de la compagnie qui n'a pas obtenu le contrat. Ce que je trouve malheureux de la part de la députée d'en face, c'est que quand son chef était ministre de l'Environnement, il a reçu des appels, tenu des audiences publiques à Halifax, Dartmouth et à l'Île-du-Prince-Édouard et qu'il n'a pas agi du tout.

Dès notre arrivée au pouvoir, nous avons agi, et nous espérons renflouer le *Irving Whale* cet été au plus tard.

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, je m'adresse à la ministre de l'Environnement qui, en ce moment, est la seule responsable du ministère de l'Environnement, et c'est à elle de prendre les bonnes décisions.

Des voix: Bravo!

Mme Guay: Comment la ministre peut-elle expliquer qu'elle refuse toujours de procéder à l'inspection électronique de la coque de la barge avant de la renflouer, ce qui constituerait, selon les experts, une précaution minimale pouvant permettre d'éviter

une catastrophe écologique majeure si le *Irving Whale* se brisait en deux au moment de l'opération?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, si la députée avait pris le temps de lire tous les documents que j'ai fournis, tous les documents publics, y compris le rapport de 1990 qui demandait à l'ancien ministre de faire quelque chose, elle aurait su qu'on a fait l'examen électronique au mois de juin dernier.

[Traduction]

Je ne comprends pas la logique de la députée. Il y a quelques mois, elle a pris la parole à la Chambre pour déclarer que nous ne devrions pas attendre jusqu'au printemps prochain, que nous devions renflouer le *Irving Whale* cette année. À présent que nous commençons les démarches et que nous avons lancé un appel d'offres, elle renverse complètement la position qu'elle avait prise il y a seulement quelques mois.

J'ai pris une position. Contrairement au chef de son parti, je vais faire renflouer le *Irving Whale*. Nous serons enfin débarrassés de cette bombe à retardement qui nous menace depuis 25 ans.

* * *

LES SYNDICATS

M. Dale Johnston (Wetaskiwin, Réf.): Monsieur le Président, on vient de m'informer que le gouvernement a finalement accédé aux demandes du Parti réformiste d'adopter une mesure législative de retour au travail dans le conflit qui paralyse actuellement la côte ouest.

Cette mesure a pour but de régler dans l'immédiat le problème des transporteurs canadiens. Quelles mesures la ministre du Travail a-t-elle l'intention de prendre pour empêcher d'autres perturbations à l'avenir?

[Français]

L'hon. Lucienne Robillard (ministre du Travail, Lib.): Monsieur le Président, de fait, la situation s'est aggravée dans les ports en Colombie-Britannique. Depuis minuit, hier soir, il y a un arrêt complet de travail, comme les députés le savent. Oui, depuis minuit, hier soir, il n'y a plus de transport du grain et des biens périssables. Devant ce problème qui comporte d'énormes conséquences économiques, le gouvernement a décidé d'agir et de mettre en oeuvre une législation de retour au travail.

Nous sommes présentement en négociations avec les différents partis, pour parvenir le plus rapidement possible à l'adoption de cette législation. J'ose espérer que nous obtiendrons l'accord de tout le monde.

• (1440)

[Traduction]

M. Dale Johnston (Wetaskiwin, Réf.): Monsieur le Président, je félicite la ministre pour son initiative.

Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est d'un arbitrage exécutoire des propositions finales, comme celui proposé dans le projet de loi d'initiative parlementaire C-262. La ministre va-t-elle prendre aujourd'hui l'engagement d'appuyer le projet de loi C-262? Dans la négative, va-t-elle proposer une mesure législative similaire?